

Le Cadre du Système MRV Climatique National Burkina Faso

mars 2020

RAPPORT DE RÉFÉRENCE MRV ÉTUDES DE CADRAGE : CADRE DE RÉFÉRENCE

Pour soutenir les priorités nationales de développement des capacités en MRV climatique en Afrique de l'Ouest, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a organisé une [Consultation Technique Régionale](#) de haut niveau sur « la Pertinence, l'Effectivité et l'Alignement » en mars 2020 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Afin d'éclairer les discussions, des Experts techniques nationaux dans chaque pays ont préparé des études de cadrage complètes sur l'état des lieux de leurs systèmes nationaux MRV respectifs sur le climat.

Le rapport de chaque pays identifie et compile :

- Les besoins et ambitions de l'équipe MRV pays climat;
- Une liste des principaux acteurs et institutions concernés par le MRV climatique - y compris les inventaires des émissions de GES, les mesures d'atténuation des GES, le financement climatique, les impacts climatiques et les polluants climatiques à courte durée de vie (SLCP);
- Les différentes initiatives de renforcement des capacités MRV dans le pays;
- Les résultats de la nouvelle enquête en direction des principaux acteurs et institutions sur les besoins et les défis liés au MRV climatique;
- Une base de connaissances constituée de rapports publiés et d'autres sources d'information liées au système MRV climatique du pays;
- Des recommandations spécifiques pour les priorités de renforcement des capacités afin de rendre les systèmes nationaux de MRV climatiques plus pertinents et efficaces.

Pour plus d'informations sur cette étude de cadrage MRV, veuillez contacter l'Expert Technique Domestique, [M. Tiga Neya](#), ou pour plus d'informations sur une des autres [Rapports de Référence MRV](#), veuillez contacter la Coordinatrice régionale MRV Afrique de l'Ouest, [Mme. Rachel Boti-Douayoua](#).

This project was undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

TABLE DE MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE	7
2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	8
2.1. Objectif global	8
2.2. Objectifs spécifiques	8
3. MÉTHODOLOGIE	9
4. POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES EN MATIÈRES DE GESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BURKINA FASO	10
5. GOUVERNANCE DES NAMAS ET DES CDN AU BURKINA FASO	12
6. ACTEURS CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CDN ET LES MRV AU BURKINA FASO	13
7. RAPPEL DU SYSTÈME MRV DÉFINI PAR LA CCNUCC	14
8. INITIATIVES EN MATIÈRE DE SUIVI DES GAS À EFFET DE SERRE	16
8.1. Inventaires nationaux des gaz à effet de serre et les reportages/ MRV National	16
8.2. MRV Sectoriels	21
8.3. État synoptique/cartographie des MRV au Burkina Faso	25
8.4. Analyse SOWT des systèmes et initiatives MRV au Burkina Faso	25
9. LACUNES ET BESOINS DES INITIATIVES MRV AU BURKINA FASO	30
9.1 Lacunes	30
9.2. Besoins	31

10. RECOMMANDATIONS	32
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	35
ANNEXE	37

TABLE DE FIGURES

Figure 1: Évolution des émissions des GES dans les différents scénarios.	11
Figure 2: Systèmes MRV prévus par la CCNUCC.	14
Figure 3: Évolution des secteurs couverts par année de IGES.	17
Figure 4: Évolution de GES couverts par les IGES comparés aux recommandations de la CCNUCC.	18
Figure 5: Évolution des émissions national des GES en équivalent CO ₂ de 1995 à 2015 en Gg.	19
Figure 6: Situation en nombre de production des rapports suivant les systèmes MRV de la CCNUCC pour la période 2001 à 2020 au Burkina Faso.	20
Figure 7: Performance en matière de production des CNs, IGES et BURs au Burkina Faso de 2001 à 2020 dans le cadre de la CCNUCC.	21
Figure 8: Model du Schémas d'arrangement institutionnel du système national MRV simplifié du Burkina Faso.	34

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFOLU	Agriculture, Forestry and Other Land Use
ASDI	Agence suédoise pour le développement international
BAD	Banque Africaine de Développement
BDOT	Base des Données d'Occupation des Terres
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BMU	Bundesministerium für umwelt (Ministère de l'environnement, Allemand)
CAPES	Centre d'Analyse et de la Prospective Économique et Social
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CBIT	Capacity Building Initiative for Transparency
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contribution Nationale Déterminée
CH ₄	Méthane
CO ₂	Dioxyde de carbone
CN	Communication Nationale
DCCI	Direction de la Coordination des Conventions Internationale
DANIDA	Coopération danoise
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
Eq-CO ₂	Équivalent Dioxyde de Carbone
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fond International pour le Développement de l'Agriculture
GCF	Global Climate Fund
GES	Gaz à Effet de Serre
Gg	Giga gramme
GGGI	Global Green Growth Institute
HFC,	Hydrofluorocarbures
GIZ	Coopération Allemande
INF2	Inventaire Forestier National phase 2
KFW	Kreditanstalt für wiederaufbau (allemand)
MRV	Measurement, Reporting and Verification
NAMAs	Nationally Appropriate Mitigation Actions
CNs	National communication
N ₂ O	Hémioxyde d'azote

PNB-BF	Programme National de Biodigesteur du Burkina Faso
PIP	Programme d'Investissement Forestier
PFC	Perfluorocarbure
PIUP	Procédés Industriels et Utilisation des Produits
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNA	Plan National d'Adaptations
REDD+	Reducing emissions from deforestation and land degradation
SP/CNDD	Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable
SP/CONEDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
SNV	Organisation néerlandaise de développement
SF ₆	Hexafluorure de soufre
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USAID	United States Agency for International Development

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

La réduction des gaz à effet de serre pour lutter contre les changements climatiques figure parmi les principaux défis de développement dans le monde (Neya et al., 2020; Paris, 2015; IPCC, 2007). L'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂) est citée comme le principal facteur et la principale cause du réchauffement de la planète et est attribuée aux activités humaines (Lindzen, 2009). Pour faire face à ces défis mondiaux l'ensemble des 195 États membre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) se sont engagés à réduire leurs émissions des gaz à effet de serre afin de stabiliser l'augmentation de la température terrestre mondiale à 2°C à travers leur engagement matérialisé en CDN à Paris en 2015.

En effet, afin d'assurer la transparence, la cohérence, ainsi que l'uniformisation des informations dans les différents systèmes et de mieux capitaliser les performances des CDN, un outil de Surveillance, Notification et de Vérification (MRV en anglais) a été initié. Cependant son opérationnalisation nécessite un renforcement des capacités des acteurs locaux des pays membre de la CCNUCC. C'est dans ce contexte que le programme de renforcement des capacités en matière de MRV a été initié par le gouvernement canadien pour soutenir les pays de l'Afrique de l'Ouest plus la Mauritanie.

Après cinq années de mise en œuvre des CDN, il était nécessaire de faire un état des lieux de MRV afin d'identifier les goulots d'étranglement pouvant compromettre l'atteinte de la transparence, la comparabilité, et la fiabilité des informations contenues dans les rapports biennaux actualisés (BURs en anglais), les Communications Nationales (CNs) sur les changements climatiques et d'en proposer des recommandations pour y remédier. C'est dans ce cadre, que l'État burkinabè à travers ces partenaires aux développements a entrepris cette initiative pour commanditer cette étude sur l'état des lieux des MRV au Burkina Faso.

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2.1. Objectif global

L'objectif global de cette étude est de faire l'état des lieux des systèmes ou initiatives MRV au Burkina Faso.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'est agit de :

- Faire une cartographie des progrès réalisés en matière d'atténuation, d'inventaire de gaz à effet de serre, de finance climatique dans le pays ;
- Identifier les lacunes et les besoins du pays en matière de MRV ;
- Faire des recommandations pour améliorer le système ou initiative MRV existant.

3. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie a été bâtie sur une approche participative afin de prendre en compte les préoccupations et la contribution de l'ensemble des acteurs intervenant dans les initiatives MRV. Elle a été ponctuée par : une rencontre de cadrage, la recherche documentaire et les entretiens avec les partenaires.

En effet une rencontre de cadrage élargie avec l'équipe focale du programme canadien et la cellule changement climatique du SP/CNDD a été organisée le mardi 11 février 2020. Elle a permis de comprendre d'avantage les différentes tâches définies dans les TdRs, et d'adopter un calendrier de travail adapté. Elle a permis également de faire le point sur toutes les informations dont le l'équipe disposait pour faciliter la conduite de la mission. Suite à cette rencontre une revue documentaire a été fait afin d'identifier les partenaires clés intervenant dans la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN) et au MRV sur lesquelles des entretiens avec les responsables des structures ont été faits.

En effet le SP/CNDD étant la structure officielle de coordination de la mise en œuvre de la CCNUCC, a été utilisée comme point d'entrée/départ pour se faire une idée générale des systèmes et initiatives MRV existant dans le pays. Ensuite l'outils de collecte de données bâti principalement sur (i) le nom du système ou de l'initiative MRV, (ii) la couverture géographique, (iii) les principaux domaines d'intervention, (iv) l'état actuel de l'initiative ou du système MRV, (v) les principaux partenaires techniques et financiers par MRV, (vi) les forces et faiblesses de l'initiative ou du système MRV et (vii) les opportunités et les menaces de l'initiatives ou du système MRV a été conçu et utilisé pour la collecte de données. Aussi la méthode de la boule de neige qui consiste à demander à l'interviewer si il n'a pas connaissance de l'existence d'un autre système ou une initiative MRV a été utilisée pour identifier la majorité des initiatives MRV dans le pays. Enfin les données collectées ont été traitées et analysées en faisant ressortir les informations clés par types de MRV ou d'initiatives MRV. Ce qui a permis d'aboutir aux résultats ci-dessous.

4. POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES EN MATIÈRES DE GESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BURKINA FASO

Les principaux outils de planification en matière de prise en compte des changements climatiques au Burkina Faso peuvent se résumer comme suit :

- Plan national du développement économique et social
- Plan national d'adaptation aux changements climatiques
- Politique nationale du développement durable
- Politique sectorielle environnement eau et assainissement
- Politique nationale en matière de Biocarburants
- Plan d'action national de lutte contre la désertification
- Programme national du secteur rural phase II
- Politique sectorielle d'infrastructure de transport, communication et d'habitat
- Politique sectorielle de production agro-sylvo-pastorale
- Politique nationale des ressources halieutiques
- Stratégies de développement du secteur rural
- Stratégie nationale d'éducation environnementale
- Stratégie nationale de mise en œuvre de la CCNUCC
- Stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques
- Stratégie Nationale en matière d'énergies traditionnelles
- Cadre de mesures appropriées d'atténuations au niveau national (NAMAs)
- Stratégie nationale en matière d'environnement
- Stratégie nationale en matière d'économie verte
- Stratégie nationale d'éco-village
- Programme pays du Fonds Vert pour le Climat (FVC)
- Contribution déterminée au niveau national (CDN)

En effet, la mise en œuvre de ces politiques, stratégies et plans a pour but de concourir un développement inclusif et à l'atteinte des objectifs ou cibles de la CDN qui est de réduire les émissions des GES d'environ 6.6% à travers le scénario inconditionnel et d'environ 11.6% à travers le scénario conditionnel à l'horizon 2030 (Figure1).

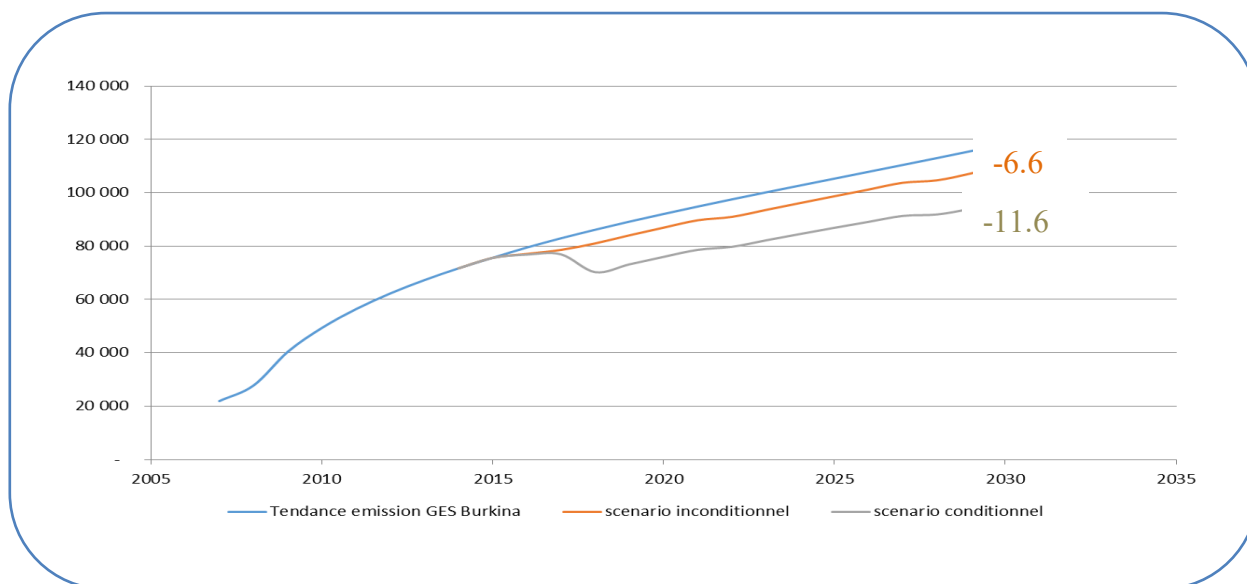


Figure 1: Évolution des émissions des GES dans les différents scénarios.

Source: SP/CONEDD_CDN 2015.

5. GOUVERNANCE DES NAMAS ET DES CDN AU BURKINA FASO

Le pays dispose d'un cadre juridique et institutionnel pour la coordination de la mise en œuvre de sa CDN. Il s'agit du Secrétariat permanent du conseil national pour le développement durable (SP/CNDD). L'article 12 du décret n° 2016-383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, stipule que le SP/CNDD est l'organe d'exécution et de mise en œuvre des missions du Conseil national pour le développement durable (CNDD). Ces missions sont, entre autres, le suivi et la capitalisation des actions d'atténuation et d'adaptation relatives à la mise en œuvre de la CCNUCC dont la CDN. Conférant au SP/CNDD le rôle de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la CDN. L'arrêté n°2018-009/MEEVCC/CAB portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du CNDD a identifié et retenu trois départements pour le SP/CNDD. Mais c'est le Département de la coordination des conventions internationales (DCCI) qui est en charge de suivre, auprès des différentes structures nationales concernées, la mise en œuvre de la CDN.

6. ACTEURS CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CDN ET LES MRV AU BURKINA FASO

Les MRV ayant été principalement mis en exergues pour capitaliser les efforts faits dans la mise en œuvre des CDN, les parties prenantes clés intervenant dans sa mise en œuvre sont listées dans le Tableau 1 (Annexe).

7. RAPPEL DU SYSTEME MRV DEFINI PAR LA CCNUCC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUC des dispositifs de suivi et de capitalisation des actions d'adaptations et d'atténuation (*mitigation* en anglais) ont été initié afin d'apprécier les efforts de chaque pays membre de la CCNUCC surtout en matière d'émission et de réductions des émissions des gaz à effet de serre. Ce dispositif de suivi et d'évaluation avant et après l'accord de Paris en 2015 est résumé dans la Figure 2.

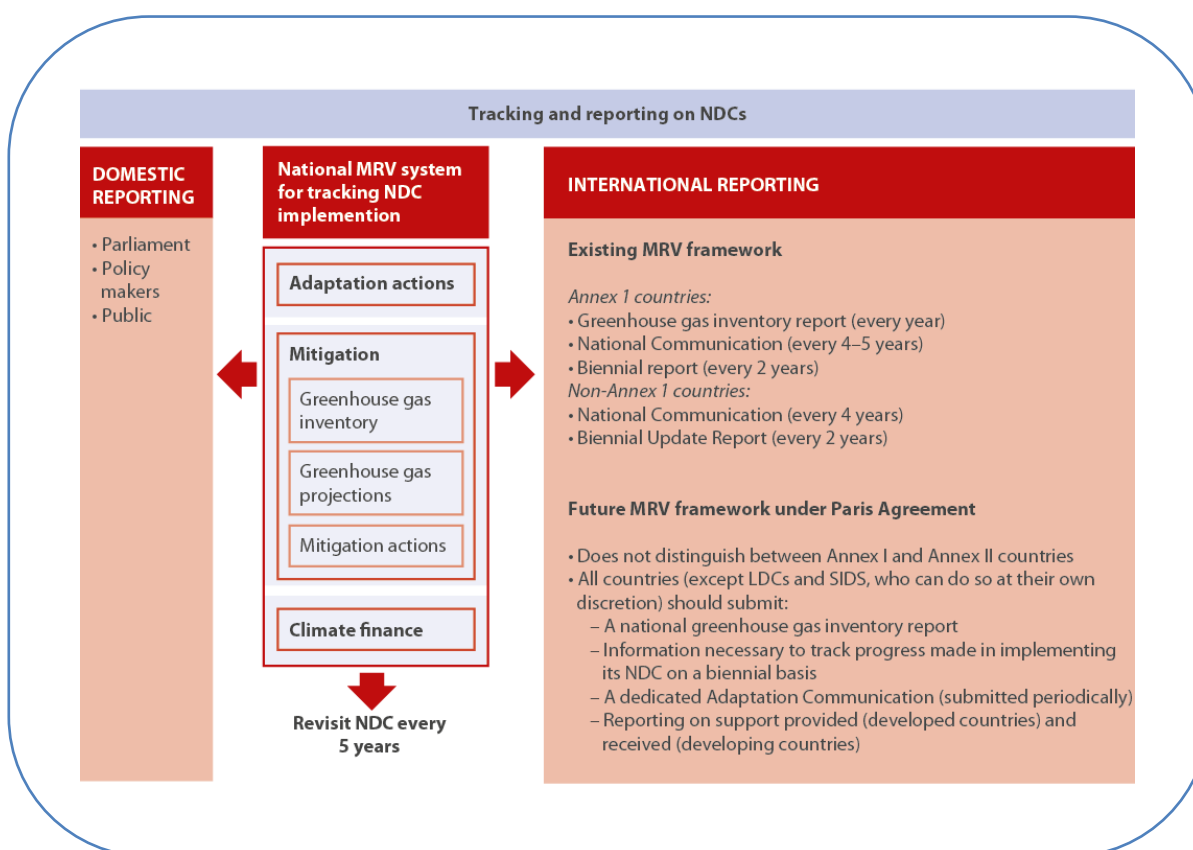


Figure 2: Systèmes MRV prévus par la CCNUCC.

Ce dispositif communément ou actuellement appelé Mesure, Déclaration/ Notification et Vérification (MRV) a été conçu et constitue des éléments clés pour la CCNUCC pour : (i) assurer une plus grande transparence, exactitude et comparabilité des informations relatives au changement climatique afin d'identifier les bonnes pratiques, de favoriser un processus d'apprentissage et de permettre une évaluation comparative internationale; (ii) reconnaître et assurer la visibilité des réalisations en matière d'atténuation afin d'accroître les ambitions

des autres pays; (iii) attribuer les impacts quantifiés aux politiques; (iv) comptabiliser les progrès nationaux et internationaux, (v) identifier les lacunes et les besoins en matière de soutien international; et (vii) créer et favoriser un accès aux financements publics et privés internationaux, car un MRV robuste peut attirer des financements supplémentaires.

Pour atteindre les résultats escomptés par la CCNUCC et assurer ou garantir une transparence vertueuse, chaque système MRV national doit être déclinée en : (i) MRV émissions regroupant les émissions des gaz à effet de serre par le pays, (ii) MRV atténuation ou NAMAs regroupant les efforts quantifiés en matière de réductions des émissions des gaz à effet de serre par le pays, et (iii) MRV soutiens reçus regroupant tous les soutiens d'ordre financières en espèces ou en natures dans le cadre de la mise en œuvre des actions de mitigations.

8. INITIATIVES EN MATIÈRE DE SUIVI DES GAS A EFFET DE SERRE

Au total huit initiatives/MRV ont été inventoriées dont une à caractère multisectoriels appelée MRV_National et sept à caractère sectoriels ou MRV/initiatives sectorielles.

8.1. Inventaires nationaux des gaz à effet de serre et les reportages/ MRV National

En rappel le Burkina Faso pays membre de la CCNUCC a ratifié la convention en 1993. Au niveau national la mise en œuvre de la CCNUCC est assurée par le Ministère en charge de l'environnement et sous la tutelle technique du SP/CNDD. Ainsi, conformément à ses attributions, le SP/CNDD est la structure légale qui représentant le pays dans les instances internationales de la CCNUCC. A ce titre, le SP/CNDD initie et/ou entreprend au niveau national des actions nécessaires tendant à répondre des engagements du pays vis-à-vis de la convention. C'est à ce titre qu'il assure la coordination des inventaires de gaz à effet de serre (IGES) et l'élaboration des communications nationales (CNs) sur les changements climatiques, les rapports biennaux actualisés (BURs) et leurs présentations aux instances suprêmes de la CCNUCC. Ainsi, la production plus ou moins régulière de ces rapports et leurs présentations dans les instances de la convention, constituant les principaux éléments fondamentaux du système MRV de la CCNUCC confère le système du SP/CNDD mis en place pour rendre compte le statut de MRV national même si il reste toujours embryonnaire sans un dispositif organisationnel non formaliser ou en cours de formalisation.

8.1.1 Inventaires des gaz à effet de serre

De 2001 à 2019 trois inventaires nationaux des GES ont été réalisés dont le nombre de secteurs couverts à évoluer d'un inventaire à un autre.

8.1.1.1. Secteurs couverts par les IGES

Parmi les 5 principaux secteurs d'émission à couvrir dans le cadre de la CCNUCC, le pays a couvert trois secteurs en 2001 que sont l'Énergie, AFOLU (Agriculture Forceries) et Déchet, quatre secteurs en 2008 en l'occurrence l'énergie, AFOLU (Agriculture Forceries, élevage), le secteur des Déchets et l'industrie et aussi quatre secteurs en 2019 à savoir l'Énergie, Procédés industriels et Utilisation des Produits (PIUP), Agriculture, Forceries et Autres utilisations des Terres

(AFAT/AFOLU) et les Déchets. De ces rapports d’inventaires des GES, on note que le secteur du transport n’a pas été suffisamment pris en compte par tous les inventaires constituant une des faiblesses que le pays devrait travailler à relever (Figure 3).

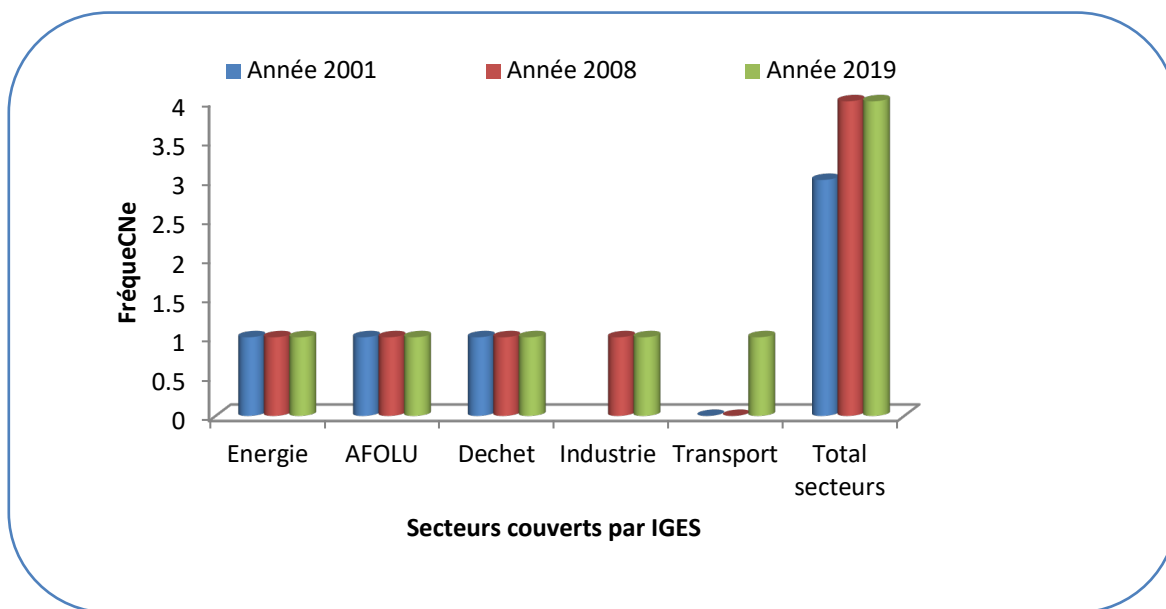


Figure 3: Évolution des secteurs couverts par année de IGES.

8.1.2. Type et nombre de gaz couverts par les Inventaires des gaz à effet de serre (IGES) au Burkina Faso.

Parmi les principaux types de gaz à effet de serre (GES) à prendre en compte dans les inventaires à gaz à effet de serre (IGES) que sont CO₂, CH₄, N₂O, SF₆, PFC, HFC, NF₃ le pays a pu prendre en compte trois (03) (CO₂, N₂O, CH₄) pour son inventaires des GES en 2001, six (CH₄, CO₂, HFC, SF₆, PFC, N₂O) pour l’inventaire des GES en 2008 et quatre (HFCs, CO₂, CH₄, N₂O) pour l’inventaires des GES de 2019 (Figure 4).

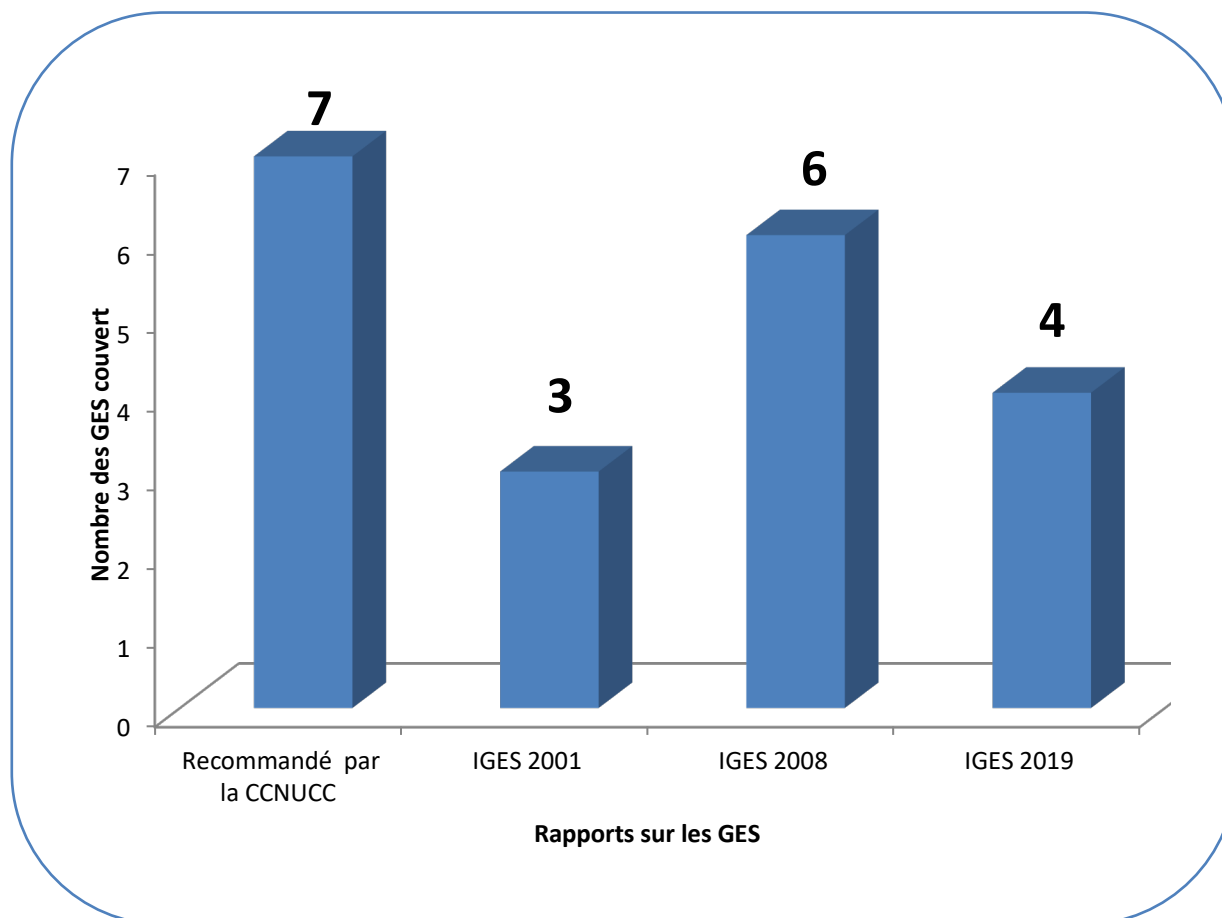


Figure 4: Évolution de GES couverts par les IGES comparés aux recommandations de la CCNUCC.

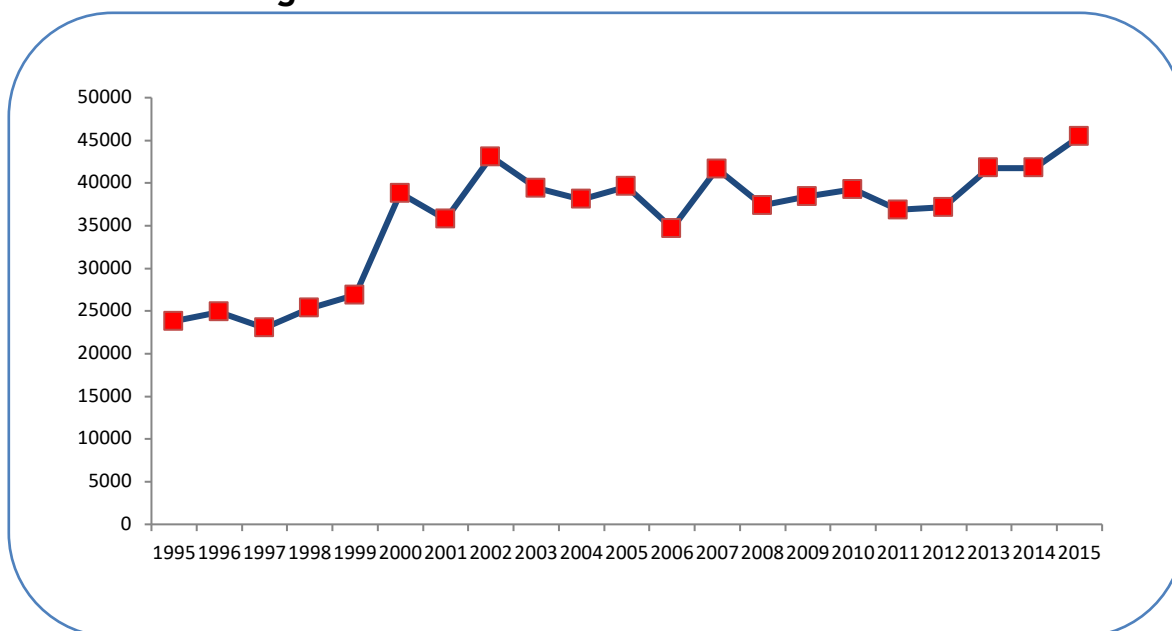
8.1.4. Méthodes utilisées pour les IGES

La ligne directrice IPCC 1996 a été utilisée pour les IGES de 2001 et 2008 tandis que la ligne directrice d'IPCC 2006 a été utilisée pour les IGES de 2019 traduisant des efforts considérable déployé par le pays pour améliorer sa transparence en matière des IGES. Malgré les efforts fournis en matière d'amélioration de la méthodologie en matière d'inventaires des GES, le pays utilise toujours la méthode simplifiée d'IPCC 2006 et n'est toujours pas parvenu à développer ses propres facteurs d'émission, et à mettre en place un dispositif efficace et performant pour la collecte et le stockage des données d'activités. Pourtant la transparence réside principalement sur la qualité des données des facteurs d'émissions (FE) et la fiabilité des données d'activités (DA).

8.1.5. Tendances des émissions au niveau national de 1995 à 2015.

Entre 1995 et 2015, les émissions nationales de GES ont eu une tendance haussière. En effet, les émissions sont passées de 23 812 Gg Eq-CO₂ en 1995 à près de 45 433 Gg Eq-CO₂ en 2015 (Figure 5).

Figure 5: Évolution des émissions national des GES en équivalent CO₂ de 1995 à 2015 en Gg.

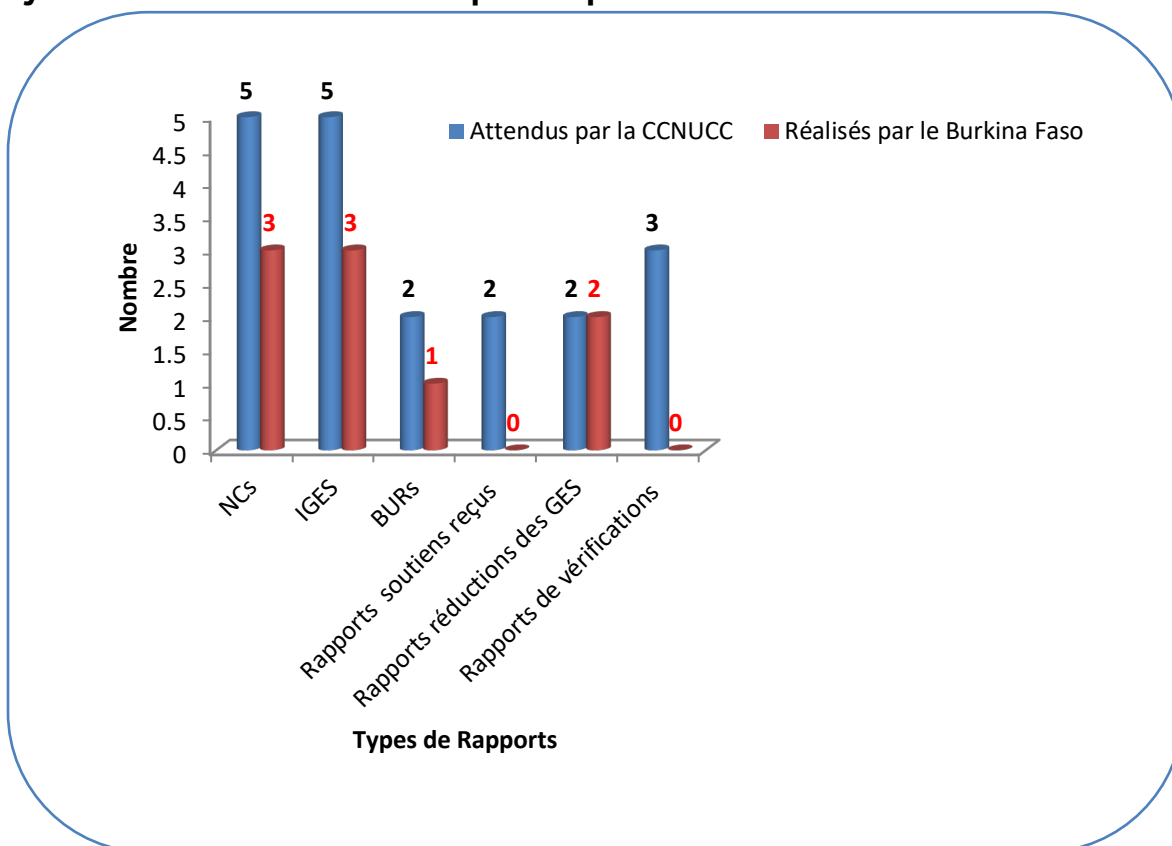


Source : SP/CNDD_IGES 2019.

8.1.1 États des rapports produits

De 2001 à 2020 3 CNs, 3 rapports d’inventaires de gaz à effet de serre, et 1 BURs ont été produits dont 2 CNs ont été soumis à la CCNUCC, sans aucun rapport de vérification par des tiers personnes afin d’apprécier la qualité et la fiabilité des données sur les gaz à effet de serre contenue dans les rapports. Cependant, les aspects sur le soutien n’ont pas encore été fait l’objet d’une production quelconque soumis à la validation et à la vérification au niveau national ni à un vérificateur certifié (Figure 6) or les rapports sur les soutiens reçus constituent un des maillons fondamentaux de la transparence dans le cadre de la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Figure 6: Situation en nombre de production des rapports suivant les systèmes MRV de la CCNUCC pour la période 2001 à 2020 au Burkina Faso.

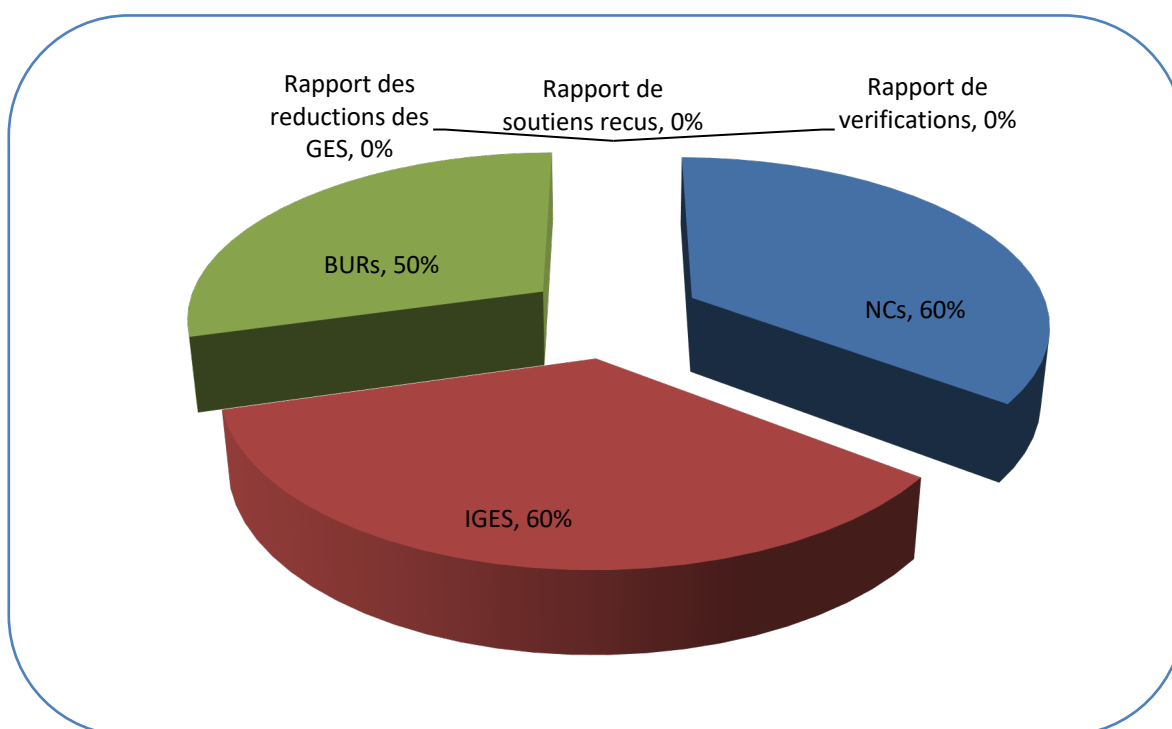


En effet, les rapports (MRV) atténuations permettent de faire ressortir les informations quantitatives des données sur les économies d'émissions et celles qualitatives des données sur les objectifs de durabilité, la couverture, les dispositions institutionnelles et les activités au sein de la NAMA. Ce qui permet d'apprécier, les efforts et l'efficacité des actions d'atténuation en matière de réduction des gaz à effet serre afin d'atteindre l'objectif de l'accord de Paris qui est de stabiliser la hausse de la température à 2 degré Celsius. Les rapports sur les (MRV) soutiens reçus, quant à eux permettent de suivre : (i) les Flux financiers - de qui à qui, montant, type d'instrument financier, privé/public, nouveau/supplémentaire, (ii) type de soutien, financement, transfert/conseil technologique, renforcement des capacités, (iii) activités soutenues, type de NAMA, niveau d'impact (sectoriel, régional, etc.) et (iv) impact des actions soutenues, indicateurs métriques/non métriques, indicateurs soutiens fournis/soutien reçus (y compris le transfert de technologie et le renforcement des capacités. La mise en place ou la production des rapports (MRV) atténuations et soutiens permettent d'apprécier l'efficience et l'efficacité des actions atténuations

à travers le calcul du rapport cout et économie de réduction des GES afin de faciliter le choix des meilleures actions d'atténuations à promouvoir et à poursuivre.

Néanmoins, ces efforts en matière de production de CNs, IGES et BURs représentent respectivement 60%, 60% et 50% des attentes de la CCNUCC.

Figure 7: Performance en matière de production des CNs, IGES et BURs au Burkina Faso de 2001 à 2020 dans le cadre de la CCNUCC.



8.2. MRV Sectoriels

Au total sept initiatives (MRV) sectorielles ont été inventoriées au cours de cette étude.

8.2.1. Initiative MRV_Global Green Growth Institute Burkina Faso (MRV_GGGI/BF)

Le Global Green Growth Institute (GGGI) est une organisation internationale intergouvernementale pour soutenir et promouvoir une croissance économique forte, inclusive et durable dans les pays en développement et les économies émergentes. MRV_GGGI portera sur le secteur de l'énergie, du transport et les processus de traitement industriel et financé par le gouvernement Suédois à

hauteur de 1,7 million de dollars américains pendant trois ans. Les approbations de projet sont effectuées et le recrutement de l'équipe de coordination a été lancé. Le projet débutera en avril 2020. La seule activité qui a été réalisée est la formation sur l'inventaire des GES et sur les MRV depuis octobre 2019. Elle a réuni des agences gouvernementales, des techniciens nationaux de différentes organisations ainsi que des experts internationaux pour améliorer la compréhension des principaux éléments et des outils pratiques pour le MRV et évaluer les émissions de GES. Elle a également permis de clarifier le terme tel qu'il est utilisé dans le contexte de l'atténuation du climat, en décrivant différents types de MRV et en quoi ils diffèrent les uns des autres. Ce cadre a contribué à la mise en réseau entre les entités pour améliorer la qualité du suivi et de l'évaluation des projets ainsi qu'à renforcer la capacité des principaux intervenants et techniciens sur les systèmes et outils MRV.

8.2.2. Initiative du système MRV domestique/CBIT Burkina Faso

Le MRV_CBIT est une initiative en cours qui sera mis en place par CBIT Burkina Faso. Il s'agit d'un projet financé par le FEM et cofinancé par le gouvernement du Burkina Faso à hauteur de 1,4 M \$ US dont 1,2 M \$ pour le FEM et 150 000 \$ par l'État burkinabè. L'agence d'exécution est le PNUE mais la coordination relève du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique par le biais du Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable. Les approbations du projet sont effectuées et le recrutement de l'équipe de coordination est lancé et est en cours. Avec la mise en œuvre de ce projet, le pays sera en mesure de suivre et de rendre compte des progrès réalisés dans le domaine des CDN, notamment les investissements publics et privés, en particulier dans les secteurs AFOLU et des déchets. Il permettra au pays de développer ses propres facteurs d'émissions sur le secteur AFOLU et le secteur des déchets afin de construire un système MRV solide.

8.2.3 Système MRV-REDD+

Le MRV REDD+ est une initiative du pays qui est sous la direction technique de la Direction Générale de l'Économie Verte et du Changement Climatique du MEEVCC à travers le PIF. Il est soutenu principalement par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier et la Banque Africaine de Développement. Le MRV-REDD+ est national. L'approche méthodologique permet de faire une déclinaison régionale. Il cible le sous-secteur forestier, mais a le potentiel de couvrir l'ensemble du secteur d'utilisation des terres (AFAT). Les pools de carbone retenus sont : le carbone aérien, le carbone racinaire et le carbone organique du

sol avec des niveaux de précision d'au moins Tier 2 et Tier 3. Le niveau de référence des forêts/niveau de référence des émissions forestières a été soumis au secrétariat de la CCNUCC dans le cadre du processus REDD+. La méthodologie, le cadre institutionnel et les procédures opérationnelles ont été développés et sont en cours de finalisation. Les réflexions sont également en cours pour développer une approche méthodologique moins onéreuse car une fois finalisé, ce système MRV sera pérenne.

8.2.4 MRV Biodigesteur_PNB-BF

Le système MRV de biodigesteur est une initiative en cours de développement par le Programme national de biodigesteur du Burkina Faso (PNB-BF) dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le gouvernement du Burkina Faso, la SNV et HIVOS. Ce système est développé dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables au Burkina Faso et dans le cadre du MDP pour le marché du carbone. Il est communément appelé système MRV-biogaz et cible la production de biogaz à travers la valorisation du fumier. Le système est plus ou moins opérationnel car les rôles des acteurs et la méthodologie ont été développés. Ils effectuent périodiquement des inventaires et produisent des rapports annuels. Un dispositif de collecte de donnée (des applications mobiles telle que Tarowork, Koobo, Salesforce); a été mis en place et les indicateurs sur les données d'activités sont suivis et enregistrés. Ils reçoivent périodiquement les vérificateurs internationaux pour vérifier leur déclaration de réduction. Le PNB-BF a conduit trois enquêtes carbone respectivement en 2017, 2018 et 2019; les réductions d'émission certifiées mises sur le marché sont estimées à 85 939 Unités de Réduction Certifiées d'Émissions (CERs). Ces évaluations ont été faites par des auditeurs indépendants accrédités de la CCNUCC. Cependant les déclarations sur les finances climatiques restent à améliorer.

8.2.5 MRV NEER Tamba

MRV_NEER Tamba a été initié par le gouvernement du Burkina Faso et soutenu par FEM et le FIDA. Ce système est développé dans le contexte de la régénération naturelle assistée et de la restauration des terres dégradées et est sous le mécanisme pour un développement propre (MDP) pour le marché du carbone. Il est communément appelé système MRV-NEER Tamba et cible la séquestration du CO₂ atmosphérique du carbone du sol, à travers la régénération naturelle assistée, les aménagements des baffons la promotion de l'agroforesterie, et l'amélioration du carbone du sol par les techniques CES/DRS. Les rôles des acteurs et la méthodologie ont été développés plus ou moins même si ce sont les facteurs

d'émission par défaut qui sont utilisés. Le dispositif de collecte des données d'activités est basé actuellement sur le système de rapportage du projet NEER Tamba. Un inventaire a été réalisé dont le processus de vérification est en cours. Mais pour le moment leur système n'intègre pas d'abord les aspects finances climatiques afin en exergue l'efficience cout et émission évité et d'améliorer d'avantage leur niveau de transparence en matière de séquestration ou de réduction du carbone.

8.2.6. MRV Foyers Améliorés

Le système MRV foyers améliorés a été initié par l'Association Tiipalga et la GIZ. Ce système a été développé dans le cadre de la promotion de l'utilisation des foyers améliorés au Burkina Faso pour réduire la consommation du bois de feux afin de lutter contre la déforestation tout en contribuant à la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Le système est plus ou moins opérationnel car le rôle des acteurs et la méthodologie ont été définis. Les inventaires des GES sont réalisés chaque année avec des autoévaluations interne. Un système de collecte des données a été mis en place pour faciliter la remontée des informations et les activités de vérifications. Mais pour le moment leur système n'intègre pas aussi les aspects finances climatiques afin d'améliorer leur niveau de transparence et rendre leur système plus ou moins complète.

8.2.7. MRV BOAD

Créé en octobre 2016, le Réseau ouest-sud-sud-africain sur le MRV et la transparence fournit une plate-forme pour faciliter les échanges sud-sud de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques sur les arrangements institutionnels appropriés pour le MRV. Il fournit un soutien aux activités de renforcement des capacités et de sensibilisation au sein des institutions nationales impliquées dans la préparation, l'amélioration et la soumission du rapport biennal de mise à jour (BUR), de la communication nationale (CN) et de la contribution déterminée au niveau national (CDN) conformément au cadre de transparence renforcée défini par l'Accord de Paris. La vision du Réseau est d'avoir des systèmes MRV opérationnels d'ici 2020 dans les pays d'Afrique de l'Ouest engagés. Jusqu'à présent, 14 pays ont officiellement rejoint le Réseau, à savoir : le Nigéria, le Bénin, le Niger, le Togo, le Burkina Faso, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Sierra Leone, le Libéria, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Gambie. Chaque pays a désigné deux points focaux qui sont engagés dans la déclaration des GES dans les domaines de l'énergie et AFOLU. Hébergé au Centre de collaboration régionale CCNUCC-Banque de Développement de l'Afrique de l'Ouest de Lomé

(RCC Lomé), le réseau est soutenu par le Programme d'appui mondial PNUE/PNUD, avec l'assistance technique et financière de la CCNUCC, de la FAO, du CEREEC, d'Agrhymet, de la GIZ et du gouvernement de Belgique.

8.3. État synoptique/cartographie des MRV au Burkina Faso

Le tableau 2 synthétise les différentes initiatives des systèmes MRV existant et en cours (Annexe).

8.4. Analyse SOWT des systèmes et initiatives MRV au Burkina Faso

Le tableau 3 donne une vue d'ensemble de la situation actuelle de chaque initiative MRV au Burkina Faso.

Tableau 3: Analyse SOWT des initiatives MRV au Burkina Faso.

Types MRV	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
MRV National	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de SP/CNDD pour assurer la structure de coordination; • Existence d'une équipe pour animer le système en matière de planification, de définitions des indicateurs à suivre pour produire les données d'activité et des facteurs d'émission; • Expérience en matière de réalisation des IGES, de production des BURs et des CNs; • Les IGES couvrent le territoire national et les principaux secteurs d'émission des GES; • Volonté des pouvoirs publics à soutenir les initiatives MRV; 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisances de compétences techniques pour assurer les aspects techniques du système MRV; • L'absence d'un dispositif efficace de collecte et de stockage des données relatives aux données d'activité et les facteurs d'émission et de capitalisations des MRV sectoriels; • Absence d'expérience en matière des MRV atténuations et MRV soutiens; • L'absence d'une méthodologie nationale harmonisée pour l'ensemble des acteurs œuvrant dans le secteur des MRV; 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des structures nationales spécialisées dans la collecte des données en l'occurrence INSD, DGPER, DAF/DGCOOP, DGEES, DGEF/SNSIF, BUNASOLS; institut de recherche (CNRST Université) et IGB qui pourraient être mis à contribution; • Un environnement international favorable à soutenir la mise en place des systèmes MRV au niveau national; • Existences des initiatives sectorielles dans le pays dont les acquis peuvent être 	<ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives portées par les projets sont habituellement abandonnées à la fin des projets surtout lorsqu'il s'elles n'intègrent pas in dispositif efficace permanent national au cours de la conception. Cela ne permet pas une meilleure capitalisation; • Difficulté à mobiliser les finances climatiques au niveau international par exemple le fond vert climat; • La raréfaction des financements extérieurs et intérieurs due aux différentes crises économiques mondiale;

Types MRV	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des initiatives MRV sectoriel qui pourrait être capitalisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'équipement adéquat; • Manque de personnel qualifié; • Méconnaissance des systèmes MRV par les autres départements ministériels. 	<p>capitalisés et renforcés le système MRV national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Multitude des initiatives isolées non coordonnées par le MRV national; • Mobilité du personnel.
MRV GGGI Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de GGGI à mettre en place un système MRV; • Dans les secteurs de l'énergie, le transport et les procédés industriels et l'utilisation des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de méthodologie; • Absence de dispositif de collecte de donnée; • Manque d'équipement adéquat; • Manque de personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires financiers tels que la coopération suédoise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si le projet n'intègre pas le système national, à la fin du projet le MRV mis en place pourrait être abandonné; • Mobilité du personnel.
MRV-REDD+	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une équipe dynamique qualifiée, Dispose déjà d'une base de données déjà avancée; • Existence d'une NRF provisoire; 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de dispositif efficace de collecte et de stockage des données d'activités; • Manque d'équipement adéquat; • Manque de personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'autres initiatives intervenant dans le secteur AFOLU (CIBT, NEER Tamba) donc un partenariat pour être établi pour renforcer la collaboration pour une 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MRV étant logé dans un programme financé par les partenaires extérieurs (PTF), en cas d'absence de financement par les bailleurs de fond le

Types MRV	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de certains facteurs d'émission du secteur AFOLU; • Existence d'une méthodologie même si elle est trop coûteuse. 		meilleure synergie et de partage d'information.	<p>système pourrait disparaître;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité du personnel; • La méthodologie actuelle est trop coûteuse et pourrait être obstacle pour les inventaires réguliers tous les deux ans.
MRV Bio digesteur	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une équipe dynamique; • Existence d'une méthodologie même si elle est simplifiée; • Existence d'un dispositif fonctionnel de collecte des données d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'équipement adéquat; • Manque de personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'existence du marché carbone; • Existences des mécanismes de financement des projets verts. 	<ul style="list-style-type: none"> • La fluctuation du prix du carbone sur le marché carbone; • La baisse du prix du carbone; • Mobilité du personnel.
MRV NEER Tamba	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une équipe dynamique; • Existence d'une méthodologie même si elle est simplifiée; 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de dispositif efficace de collecte et de stockage des données d'activités; • Manque d'équipement adéquat; 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'autres initiatives intervenant dans le secteur AFOLU (CIBT, REDD+) donc un partenariat pour être établi pour renforcer la collaboration pour une 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction actuellement sous le financement du projet à la fin du projet l'initiative pourrait être abandonnée; • Mobilité du personnel.

Types MRV	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un dispositif fonctionnel de collecte des données d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de personnel qualifié. 	<p>meilleure synergie et de partage d'information.</p>	
MRV Foyers Améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une équipe dynamique; • Existence d'une méthodologie même si elle est simplifiée; • Existence d'un dispositif fonctionnel de collecte des données d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'équipement adéquat; • Manque de personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'autres initiatives intervenant dans le secteur de l'Énergie (GGGI) donc un partenariat pour être établi pour renforcer la collaboration pour une meilleure synergie et de partage d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> • La fluctuation du prix du carbone sur le marché carbone; • La baisse du prix du carbone; • Mobilité du personnel.

9. LACUNES ET BESOINS DES INITIATIVES MRV AU BURKINA FASO

9.1 Lacunes

Le Burkina Faso, n'étant pas un pays émetteur ne dispose pas de loi qui règlemente les émissions de GES. Il n'existe pas non plus d'accords formels entre le ministère de l'Environnement (SP/CNDD) et le ministère de l'Économie (INSD) pour la collecte, le traitement et l'analyse des données sur les GES. Aussi, l'Observatoire National pour le Développement Durable (ONDD) n'est pas aussi exploitée en plein temps pour soutirer certaines informations malgré l'existence de son mécanisme de suivi et de suivi-évaluation de l'environnement et du développement durable qu'est le Programme National de Gestion de l'Information sur l'Environnement (PNGIM). En effet, le PNGIM est hébergé dans un département du SP/CNDD, et est structuré de manière à former un réseau de structures partenaires étatiques et paraétatiques issues des départements ministériels. Sa mission est d'améliorer la pertinence, la qualité et la disponibilité de l'information environnementale et de renforcer les mécanismes nationaux de traitement et de diffusion de l'information. Le réseau compte actuellement environ 40 membres et, depuis 2000, il a été élargi pour inclure les organisations de la société civile et le secteur privé. Le réseau PNGIM offre également aux partenaires un espace pour télécharger des fichiers de données et des informations connexes. Cela facilite les échanges d'informations sur les activités des partenaires. Chaque organisation dispose d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe fournis par l'ONDD, et ajoute des fichiers qui peuvent être utilisés par l'ONDD pour la diffusion sur le portail Web, soit sous forme d'article, soit sous forme d'indicateurs représentés par des tableaux de bord et des bases de données, etc. Mais malgré tout la préparation des CN et des BURs impliquent le recrutement de consultants conformément aux lois en vigueur dans le pays. Ainsi des contrats individuels sont ensuite signés avec l'équipe de projet et les experts sectoriels recrutés. A titre illustratif, un coordinateur national a été recruté (en mai 2017) pour la TCN et du BUR1, et des consultants supplémentaires ont été recrutés (en mars 2018) pour la collecte et l'analyse des données. D'un point de vue organisationnel, le développement des CN/BUR se fait sous la forme d'un projet à durée déterminée. Cet état de fait ne s'inscrit pas dans la durabilité car à chaque CNs il faut recruter un nouveau coordonnateur et à la fin du projet la majorité des données disparaissent.

9.2. Besoins

Le système MRV en est à ses débuts. Des initiatives sont en cours pour définir un MRV efficace et opérationnel. Les initiatives MRV couvrent principalement le secteur de l'énergie, le secteur AFOLU, le secteur du transport, le secteur des déchets et les procédés industriels et l'utilisation des produits. Le MRV étant plus ou moins nouveau est peu compris par les différents acteurs. Le pays est principalement confronté à des difficultés de gestion (collecte et archivage) après l'inventaire. Le Burkina Faso recherche dans le réseau MRV :

- Renforcement des capacités (formation sur les lignes directrices du GIEC, formation sur la collecte, la gestion, l'archivage et la documentation des données, formation sur les facteurs d'émission et les indicateurs de GES) des pays membres;
- Renforcement des capacités du pays à l'utilisation des lignes directrices de IPCC 2006 sur l'élaboration des rapports d'IGES, des BURs, et CNs;
- Partage d'expérience sur les bonnes pratiques par le biais d'un échange entre pays sous forme de plaque;
- Soutien à l'élaboration d'un système national d'inventaire des GES (cadre politique et juridique);
- Renforcement des capacités du pays à l'utilisation de la famille de la norme ISO 14064 relatives au Gaz à effet de serre pour promouvoir les vérifications des rapports de IGES, des atténuations, et rapports financiers afin d'assurer l'assurance qualité et le control qualité;
- Renforcement des capacités du pays à la mise en place des MRV finances climat;
- Renforcement des capacités sur des outils spécifiques tel qu'Open Foris pour accompagner l'établissement des données d'activités dans le secteur AFAT;
- Équipement en matériels informatiques adéquats pour le stockage et l'utilisation des données;
- Renforcement des capacités des structures productrices des données (formations sur le MRV et équipement, etc.) pour produire des données de qualités;
- Aidé les MRV sectoriel à établir leur niveau de référence et à mettre en place leur méthodologies;
- Sensibilisation des hautes autorités des départements ministériels du pays sur les avantages liées au système MRV;
- Renforcement des dispositifs de collecte des données des systèmes MRV existants et les initiatives MRV en cours.

10. RECOMMANDATIONS

Une bonne information et une bonne communication sont les éléments de base d'un système MRV réussi. Une bonne information est le produit d'une surveillance détaillée et cohérente, qui repose sur des méthodes crédibles pour l'enregistrement systématique et complet des données sur les émissions. La collecte et la communication de bonnes informations dépendent d'une bonne communication entre toutes les institutions impliquées. Des dispositions institutionnelles doivent être mises en place pour coordonner la participation des parties prenantes. Des rôles et des responsabilités clairement définis assureront la circulation fluide de l'information vers toutes les entités produisant, déclarant et vérifiant les estimations de GES. De bonnes dispositions juridiques régissant l'accomplissement des responsabilités en matière de fourniture de MRV des émissions. En tout état de cause, il est essentiel de comprendre l'objectif et la portée du système MRV (MRV émissions, MRV atténuations et MRV soutiens) pour piloter l'ensemble du processus et suivre les progrès dans la réalisation des résultats souhaités. Les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Créer une cellule nationale MRV renforcée. La création d'une cellule MRV nationale regroupant principalement les représentants techniques des principaux secteurs clés des émissions y compris la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) sous le leadership du point focal MRV du SP/CNDD. Cette cellule aura pour rôle de : (i) Faire la planification de toutes les activités entrant dans le cadre des MRV, (ii) Gérer la plateforme et la base des données des Données d'Activités (AD) et des données sur les Facteurs d'Émission (FE), Ex: une plate-forme nationale ou chaque acteur concerné par les questions de carbone pourra avoir sa propre interface pour entrer les informations relatives à son action. Cela dans le but de faciliter la capitalisation et les évaluations, (iii) Coordonner la planification et la priorisation des indicateurs des Données d'Activités à suivre et à collecter par les structures productrices des données, (iv) Coordonner la planification et la priorisation des indicateurs des Facteurs d'Émission à établir par les structure productrice des données, et (v) Coordonner les activités des inventaires et production des rapports rentrant dans le cadre des MRV.
2. Organiser les structures productrices des Données d'Activités (DA) des secteurs d'émissions et de mitigations et intégrer les indicateurs planifiés

par la cellule nationale MRV dans leur système habituel de collecte des données. En ce qui concerne la production des données complémentaires exprimées par les MRV sectoriels à travers la cellule MRV nationale, l'INSD assurera le leadership. L'INSD étant une structure expérimentée et spécialisée en matière de collecte, de traitement et d'archivage des données s'aura trouver un dispositif efficace pour intégrer ces indicateurs des données d'activités et d'en assurer l'archivage permanente. Aussi les structures de productions des données sur les aspects financiers doivent également être organisée et sous le leadership de la DGCOOP par exemple.

3. Confier les facteurs d'émission manquants a la recherche dont l'INERA ou le CNRST assurera le leadership. Par exemple les chercheurs et ou les étudiants pour être mis à contribution en abordant certains facteurs d'émission lors de leur productions scientifiques ou dans le cadre leur travaux de recherche (mémoires et/ou thèse).
4. Créer un comité national de rapportage en matière de MRV. Ce comité regroupera les membres de la cellule nationale MRV détentrice de la base des données d'activités et des facteurs d'émission, les leaders/ représentant des structures productrices de données d'activités et des facteurs d'émission, des données sur les finances climatiques, les crédits carbone ainsi que quelques personnes ressources. Ce comité sera chargé de valider les rapports sectoriels existants. Au regard de toutes les informations disponibles, ce comité produit les rapports nationaux à partir des rapports sectoriels et des autres informations disponibles.

A, ce tire, le dispositif ci-dessous a été proposé afin de faire ressortir les interactions possible entre les différents acteurs ou parties prenantes (Figure 8).

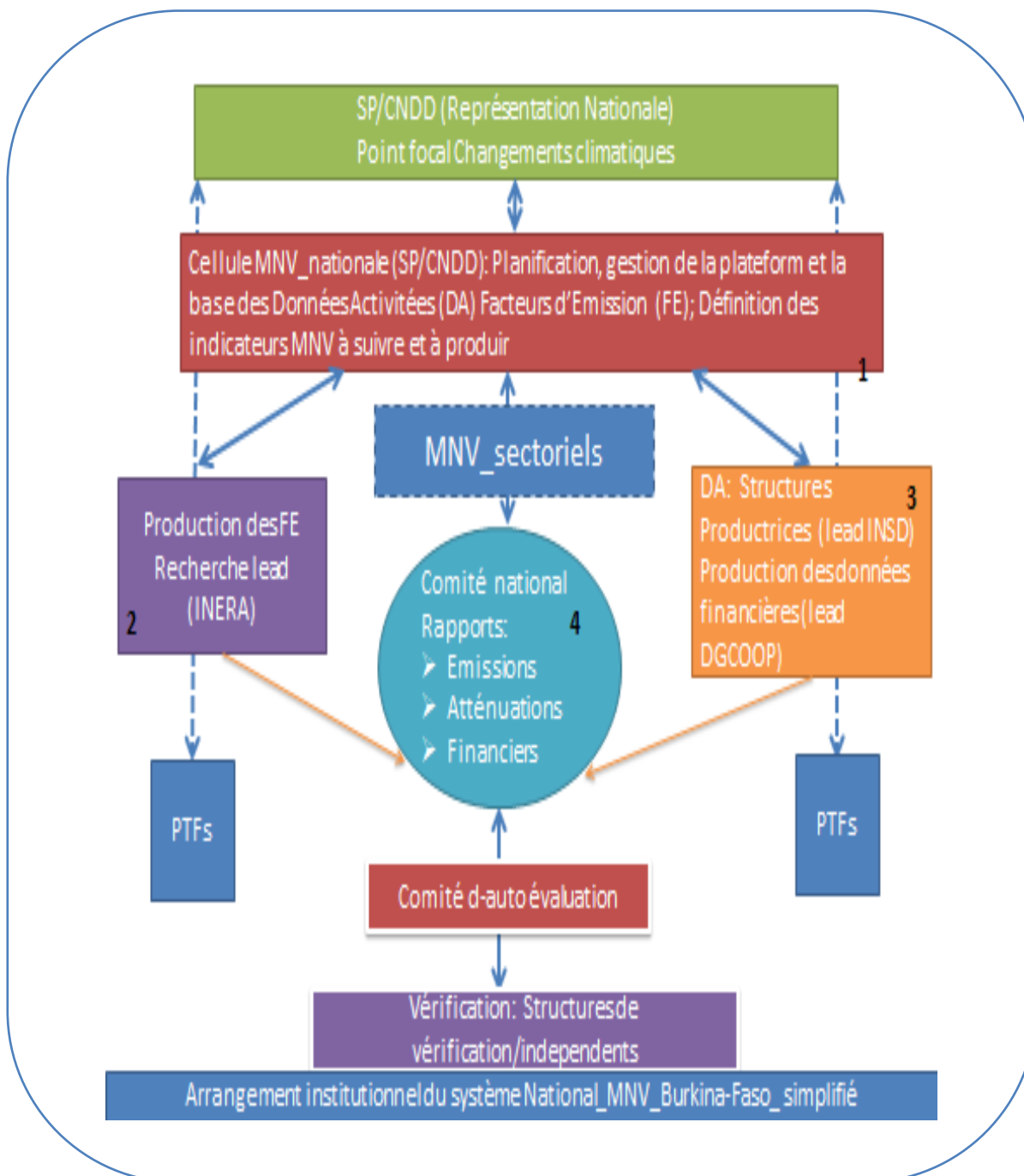


Figure 8: Model du Schémas d'arrangement institutionnel du système national MRV simplifié du Burkina Faso.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOAD 2018. The West African South-South Network on MRV and Transparency. 12p.

MESD 2012. Readiness preparation plan for REDD Burkina Faso. 173p.

SP/CONAGESE 2001. Première communication nationale du Burkina Faso. 126p.

Annexes de la première communication nationale du Burkina Faso. 50p.

SP/CONEDD 2015: Proposition d'un cadre pour la formulation d'un NAMAs. 6p.

SP/CNDD 2019. Cartographie des documents de politiques, projets et acteurs de mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 65p.

SP/CNDD 2020. Cadre méthodologique du Plan de Partenariat de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 37p.

GIZ, République Fédérale d'Allemagne, MEEVCC & Climate Analytic 2019. État des lieux de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 80 p.

Burkina Faso 2015. Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) du Burkina Faso. 56p.

LAME 2003. Études de modélisation climatique, d'évaluation des risques et d'analyse de la vulnérabilité aux changements Climatiques. 192p.

PIF 2019. Plan d'action pour le développement d'un système MRV, le développement du système MRV détaillé et de l'établissement d'un scénario de référence MRV. 70p

MERH 2015. Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques. 155p

MRSI 2015. Politique Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique (PNRST) 2013-2025. 34p

SP/CONEDD 2008. Rapport d'évaluation du potentiel MDP du Burkina Faso. 41p

SP/CONEDD 2008. Rapport d'inventaire des Gaz à effet de serre. 212p

SP/CNDD 2019. Rapport d'étude du premier rapport biennal actualisé (bur 1) sur les changements climatiques circonstances nationales. 112p

SP/CNDD 2019. Rapport d'étude de la troisième communication nationale (tcn) sur les changements climatiques circonstances nationales. 108p.

SP/CONEDD 2014. Synthèse de la deuxième communication nationale sur la mise en œuvre de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques. 26p

SP/CNDD 2019. Rapport d'inventaire des gaz à effet de serre dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques 1995-2015. 119p

Neya Tiga et al 2020. Carbon sequestration potential and marketable carbon value of smallholder agroforestry parklands across climatic zones of Burkina Faso: current status and way forward for REDD+ implementation. Environmental management journal/springer. DOI 10.1007/s00267-019-01248-6

Paris 2015. Adoption of the Paris Agreement Proposal by the President, 21932. p 1–32.

Lindzen R 2009. On the observational determination of climate sensitivity and its implications. <http://online.wsj.com> Accessed 14 June 2018.

IPCC 2007. Climate change: synthesis report. Contribution of working groups I, II and III to the fourth assessment report of the intergovernmental panel on climate change. Intergovernmental Panel on Climate Change, Geneva. p 52.

ANNEXE

[Tableau 1: Partenaires clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso](#)

[Tableau 2: Synthèse des initiatives MNV au Burkina Faso](#)

[Réponses des Enquêtes](#)